

OFFRE D'EMPLOI

L'Association gestionnaire Santé Mentale et Communautés (établissement de santé psychiatrique privé d'intérêt collectif, établissements médico-sociaux et sociaux) recrute :

Un(e) infirmier(e) (H/F)

CDD à temps partiel 28h/semaine

Emploi du temps à définir. Présence obligatoire le lundi jusque 17h, le mardi jusque 15h30, le mercredi matin et le vendredi matin

Poste à pourvoir immédiatement jusque mars 2022 (remplacement maladie et congé maternité)

ALP est un dispositif de soins psychiques intensifs. La prise en charge est individuelle et groupale et s'adresse à des patients en état de crise dépressive ou en état de crise suicidaire.

L'infirmier(e) a pour mission d'être le soignant personnel de plusieurs patients. Pratique d'entretiens individuels et en binôme avec le médecin psychiatre. Co-animation d'un groupe accueil quotidien et d'un groupe à médiation hebdomadaire.

L'infirmier(e) travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire, participe aux temps de réunions cliniques et institutionnelles et aux supervisions.

Formation et expériences attendues :

- Diplôme d'Etat d'infirmier ou diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique ;
- Expérience en psychiatrie ;
- Expérience en animation de soins de groupe ;
- Capacité à conduire des entretiens individuels ;
- Expérience du travail en réseau et du travail d'équipe.

Qualités requises :

- Intérêt pour le travail en équipe ;
- Intérêt pour la psychothérapie institutionnelle et la psychothérapie psychodynamique ;
- Intérêt pour le travail institutionnel et la culture associative.

Poste basé à Villeurbanne.

Rémunération selon Convention Collective Nationale 51. A titre indicatif, salaire mensuel brut pour 28h hebdomadaires de 1970 €, hors ancienneté.

Adresser CV, lettre de motivation, diplôme et autorisation d'exercer (inscription à l'Ordre des Infirmiers, n°ADELI) à Monsieur le Directeur - Santé Mentale et Communautés - 136 rue Louis Becker - 69100 VILLEURBANNE ou par mail : contact@smc.asso.fr

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au Dr KINTZ au 04 72 65 75 00.

L'absence de prise de contact de notre part sous un délai de 60 jours signifie que votre candidature n'a pas été retenue.

Protection de vos données personnelles :

Les informations que nous collectons pour la gestion des candidatures font l'objet d'un traitement de données. Ce traitement repose sur l'intérêt légitime, sa finalité est de gérer votre candidature. Seules les personnes chargées de la gestion du personnel peuvent consulter vos informations. Ces dernières sont conservées 2 ans puis supprimées, sauf cas particuliers comme pour les médecins, les infirmiers, les secrétaires médicaux ou le personnel administratif spécialisé dont le délai est prolongé de 2 ans. Pour avoir le détail des conditions d'utilisation de vos données ou pour exercer vos droits et recours, contacter notre référent à la protection des données à l'adresse « rgpd@smc.asso.fr ».